



Vacance d'août pour le papa

Par **Balesdent angelique**, le **21/08/2017** à **05:30**

Bonjour voilà je suis divorcé chaque année pendant les vacances d'été c'est moi la maman qui les a au mois de juillet mes enfants et le papa au mois d'août je voudrais savoir si il doit me déposer mes enfants le 31 août ou la veille de la reprise de l'école au mois de septembre merci beaucoup bonne journée